

## **AWBB**

### **Province de Namur Groupe des Parlementaires**

#### **PV N°07 – 2022/2023 - Réunion des 3 Comités du 24 avril 2023 (art PA 48-f)**

Présents :

MM. Pierre O., Hastir M. et Hecq J., membres du CP. Namur ;  
MM. Mottiaux S. et Hougardy M., membres du CJP. Namur ;  
M Trausch G., président du Groupe des Parlementaires Namurois, Mme Nicolas C., MM Servais Ch., Aigret Ph., Henry P. Delvigne B. et Herquin P., membres du Groupe des Parlementaires namurois.

Invité : M Nivarlet J, vice-président de l'AWBB

Invités excusés : Mme Labidi N., MM Delchef JP., Scherpereel B., Buchet A., Lauwerys J. (vacances), Perrini G. et Meurice J.

Invitation lancée par le Groupe des Parlementaires (PA48-f), Trausch G. souhaite la bienvenue et salue la présence du vice-Président du CDA. Il rappelle que cette présente réunion annuelle, rassemblant les trois composantes agissant à l'échelon provincial du basket namurois, permet de faire le point sur son évolution durant l'année écoulée et de voir ce qu'il y aurait lieu d'envisager dans le cadre de la promotion du basket.

Cette séance n'ayant pas d'ordre du jour préétabli, il propose à l'assemblée d'aborder la réunion avec 2 sujets évoqués respectivement par Pierre O. et Hastir M. suivis par un tour de table.

- **Pierre O.** souhaite que Les rapports rédigés par les procureurs, lors de réclamations, soient plus précis. A titre d'exemple le numéro du match concerné ne pourrait-il pas apparaître tout au moins ? MM Mottiaux S. et Hougardy M. prennent acte.

- **Pierre O.** constate que certaines bases de données disponibles sur la plateforme AWBB ne sont pas suffisamment exploitées dans le cadre de missions de l'exécutif et du judiciaire. L'accès à certaines données, favoriserait une meilleure gestion plus performante (feuille électronique notamment).

**Trausch G.** fait remarquer que le respect des obligations imposées par le RGPD est toujours de rigueur. Le Département informatique doit impérativement s'y tenir.

- **Hastir M.** regrette que le R.O.I. ne prévoit pas de sanction pour des faits et /ou insultes à caractère « raciste ». Des amendes et/ou suspensions ne devraient-elles pas être prévues ?

- **Mottiaux S.** estime que définir un « cadre » en cette matière est sans doute souhaitable. Une « liberté » d'interprétation, au vu de la complexité du sujet, doit néanmoins pouvoir subsister dans ce domaine.

- **Aigret Ph. et Henry P.** partagent cette analyse. Un règlement trop « listé » pose toujours problèmes. De plus, il reste difficile à réaliser et risque d'être rapidement dépassé.

- **Hougardy M.** sensible aux divers propos qui sont examinés en ce domaine. Conscient parfois de leur extrême gravité !

- **Trausch G.** rappelle, lors de la précédente saison, le CDA a fait une proposition de modification au R.O.I., pour des faits à caractère « raciste » ou liés aux réseaux sociaux. Ladite proposition n'a pas été suivie par les groupes des parlementaires.

- **Nivarlet J.** pourquoi ne pas faire une nouvelle proposition ?

- **Trausch G.** lance un appel au Conseil Judiciaire Général (CJG) afin de réfléchir à cette délicate problématique tout en signalant qu'un organe judiciaire garde la possibilité d'appliquer des sanctions pour des faits non spécifiquement classés : des insultes à caractère raciste mais aussi à caractère homophobe, sexiste, extrémiste,...ne doivent pas être ignorées.
  - **Servais Ch et Herquin P.** souhaitent avis et réactions après deux saisons de championnats/coupe en 3X3 en province de Namur.
  - **Aigret Ph.** précise qu'il y a lieu de dissocier impérativement les deux disciplines (5c5 et 3X3). Si Namur a été précurseur en « 3X3 » il regrette que cela ait été fait souvent au détriment du 5c5. Les deux calendriers ne sont pas suffisamment distincts. Le manque cruel d'arbitres est une réalité.
  - **Henry P.** estime qu'un dispositif basé sur différentes « variantes pondérées » (niveau provincial, régional et national) en fonction des diverses disciplines peut être une solution. Attirer un maximum d'adeptes au basket reste notre mission.
  - **Pierre O. et Delvigne B.** : l'approche des deux disciplines diffère l'une de l'autre mais chacune a sa raison d'être. Le 3X3 doit être considéré comme une activité complémentaire mais cible, parfois, un autre public.
  - **Hecq J.** : de l'avis unanime, l'organisation des Coupes provinciales 3X3 a connu un beau succès (joueurs, arbitres et spectateurs). Le choix « idéal » de la date reste problématique ! Toujours en attente d'une première réunion du Département AWBB 3X3 pour cette saison 2022/2023 !!!
  - **Trausch G.** : il y a lieu de réfléchir rapidement à un calendrier plus adéquat ! La multiplication des compétitions championnats/coupes et autres (Mini Basket, 5c5 et 3X3 à plusieurs niveaux) pose des questions de surcharge de gestion et de réglementation à assumer pour les clubs et UNE Fédération.
  - **Delvigne B.** souhaite, pour les catégories U8, que l'on revienne à une formule « championnat »; afin de permettre plus de temps de jeu aux jeunes.
  - **Nicolas C.** explique qu'actuellement 4/5 provinces jouent leurs matches en tournoi. Il est toujours possible pour les Clubs de participer à plus de tournois et d'octroyer, ainsi, plus de temps de jeu. Conscient que sa philosophie proposée n'est pas respectée par tous, la DT réfléchi à une autre formule acceptable par tous ! « wait and see » !
  - **Aigret Ph.** lorsqu'un arbitre est convoqué par le CJP pour faits de match, son club d'appartenance doit en être informé !
  - **Hougardy M.** signale qu'actuellement peu de dossiers sont traités par le CJP. En revanche il s'attend, comme lors de chaque fin de saison, à devoir examiner des dossiers « plus graves » !
  - **Mottiaux S.** constate que de nombreux dossiers traités s'arrêtent par un règlement « à l'amiable ». Il remarque que les arbitres présents en séance sont trop souvent les mêmes ! Sont-ils suffisamment visionnés ou accompagnés ?
  - **Aigret Ph.** : le nombre de personnes disponibles pour effectuer les visionnements voulus manque cruellement ! Ce qui explique cela !
  - **Nivarlet J.** regrette les retards dans le traitement de dossiers traités par les procureurs. Il rappelle que le CDA a dû leur adresser un rappel à l'ordre ! **Trausch G.** : ne serait-il pas judicieux de soutenir administrativement le « staff » judiciaire ?
  - **Hastir M.** informe de l'organisation de la Super-Coupe Provinciale /Fair-Play prévue dans les installations du RBC Ciney le samedi 27 mai 2023 (début 12 H 30).
- Trausch G.** remercie tous les représentants présents, le vice-président du CDA ainsi que les instances provinciales pour leur participation active aux débats et souhaite à tous les clubs et membres de l'AWBB ainsi qu'à leurs familles respectives une excellente fin de saison 2022/2023.

**HERQUIN Pascal,**  
secrétaire

**TRAUSCH Gérard,**  
président des parlementaires namurois